



Association des Français en fonction dans les institutions internationales au Luxembourg

NOUVELLES

N° 56 / FEVRIER 2007

SOMMAIRE

Pages

Convocation à l'assemblée générale de l'AFFIL.....	1
Invitation au Cocktail de l'association.....	1
Le mot du président.....	2
Rencontre avec Son Excellence Bernard POTTIER, Ambassadeur de France au Luxembourg.....	3/4
Rencontre avec Monsieur Gérard NICOLET, Consul de France à Luxembourg.....	4

CONVOCAION

A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AFFIL

Le Vendredi 20 avril 2007 à 17 H 30

Au Centre Culturel Français au 34A, rue Philippe II à Luxembourg

(Merci de confirmer votre présence à Jacky: j.weiland@bei.org / 43 79 36 39)

INVITATION AU COCKTAIL DE L'AFFIL

Le Vendredi 20 avril 2007 de 18 H 30 à 20h30

Au CAFE FRANÇAIS, place d'Armes à Luxembourg

En présence de l'Ambassadeur de France et du Consul de France



RSVP : j.weiland@bei.org / 43 79 36 39

*Tous les membres de l'Association sont bien entendu cordialement invités
Une corbeille sera disponible à l'accueil pour les manifestations de soutien*

Le Mot du Président

Ce début d'année 2007 a permis de renouer les relations institutionnelles de l'AFFIL. En effet, il ne faut pas que les français des institutions à Luxembourg soient déconnectés de leur environnement et, de façon générale, il est nécessaire que les institutions soient plus ouvertes vers les citoyens.

Une délégation du Bureau de l'AFFIL a été reçue par l'Ambassadeur de France au Grand Duché de Luxembourg et a rencontré le Consul de France. Nous avons également rencontré Pierre Girault, Membre élu de l'Assemblée des Français de l'étranger qui nous exposera dans le prochain numéro des Nouvelles ce qu'est cette assemblée et son rôle d'élu. Ces rencontres, et le soutien des autorités françaises, sont importants pour l'AFFIL compte tenu de sa nature même et de ses actions. Cela a permis de constater que nos préoccupations sont très proches et que l'Europe sera un sujet majeur des deux années à venir.

Ces échanges ont également mis en évidence les difficultés liées aux restrictions de moyens du dispositif diplomatique français, particulièrement pénalisantes pour le Luxembourg qui vient déjà de perdre sa mission économique, transférée à Bruxelles. Cela est contradictoire avec l'accroissement de la présence française observée au Luxembourg au cours de ces dernières années: c'est la seconde communauté étrangère résidente et la première au sein de la population active.

Cela rappelle enfin qu'il n'est pas si facile que cela de travailler au Luxembourg pour les français qui doivent arbitrer entre des prix de logement exorbitants et des temps de transport aussi importants qu'en banlieue parisienne pour ceux qui ont dû choisir une résidence en France. A cela s'ajoute la difficulté à trouver une activité pour le conjoint pour ceux qui viennent travailler au Luxembourg. Cela est vrai en général, et pas seulement pour les agents des institutions, et nombre de familles sont éprouvées par ces difficultés et certaines, malheureusement, s'en trouvent brisées. Enfin, compte tenu du développement de la Communauté française, les capacités du Lycée Vauban, tout comme l'école européenne, sont saturées. Un projet de construction d'un nouveau Lycée est bien avancé.

Nous avons aussi rencontré le Président de l'Amicale des Français dans le cadre de sa grande soirée annuelle.

Je tiens à remercier Monsieur l'Ambassadeur ainsi que le Consul de leur soutien au moment où l'Association vient de prendre un nouvel élan dans ses activités et dans ses ambitions pour la présence française et j'espère vivement vous retrouver nombreux, en leur présence, au cocktail que l'AFFIL organise le 20 avril au Café Français.

Stéphane VIALON

En présence de leurs fondateurs, l'association "Pour un Sourire d'Enfant, avec le soutien de BNP Paribas, a le plaisir de vous inviter à la présentation de leur film, qui sera suivi d'un cocktail, et de vous faire ainsi **découvrir un merveilleux témoignage d'amour et d'émotion poignante.**

le mardi 17 avril 2007 à 20h00

dans les salons de la Banque

BNP Paribas Luxembourg

(10A bd Royal)

Réservez votre soirée

Contact : geoffroy.bazin@pt.lu

Rencontre avec Son Excellence Bernard POTTIER, Ambassadeur de France au Luxembourg

Le 12 janvier 2007 une délégation du bureau (dont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général) a été reçue par Son Excellence Monsieur Bernard POTTIER, ambassadeur de France au Luxembourg, accompagné de Madame Catherine CROSNIER, Conseiller de coopération et d'action culturelle, Directeur du Centre Culturel. Le déjeuner, offert par l'Ambassadeur à la Résidence, a permis de faire un large tour d'horizon sur la situation des français à Luxembourg, la place du français dans les organisations internationales et plus généralement sur l'Union européenne et la crise institutionnelle que celle-ci rencontre actuellement.

L'Ambassadeur a pu apporter ses conseils aux actions de l'AFFIL et a confirmé son soutien à l'AFFIL dans plusieurs domaines avec des propositions très concrètes : le Centre culturel reste gracieusement à disposition de l'AFFIL pour des réunions ; dans le domaine de l'enseignement du français, l'Ambassade a prévu la mise en place de cours de français ; pour l'appui à la rédaction en français, Catherine Crosnier devrait pouvoir transmettre à l'association un logiciel d'appui à la rédaction ; l'AFFIL pourra prendre l'attache de l'Institut Pierre Werner pour étudier la possibilité d'organiser une manifestation commune.

Par ailleurs, cela a permis à l'Association d'être sensibilisées aux restrictions de moyens subies par l'Ambassade et qui vont bien au-delà de la suppression de la mission économique transférée à Bruxelles l'année dernière.

Au plan européen, cette année sera décisive. Une nouvelle étape de l'élargissement a été franchie avec l'arrivée de la Bulgarie et de la Roumanie mais pour autant les grands débats et les interrogations sur les prochaines étapes de l'intégration européenne sont ouverts. Un point cependant recueille d'ores et déjà un large accord, c'est la nécessité d'ouvrir toujours plus l'Europe vers les citoyens, d'en faire un véritable enjeu de débat et d'échange démocratiques. L'Europe a aujourd'hui tout à gagner à s'ouvrir, à donner à voir ses actions concrètes, mais également aussi la complexité de ses tâches. Je pense que les français en fonction dans les institutions, en particulier européennes, auront un rôle important à jouer face à ce défi et je me réjouis que l'AFFIL ait pu relancer son action dans ce domaine et dans celui de la présence et de l'influence française.

Bernard Pottier, Ambassadeur de France

Ambassadeur de France au Luxembourg : Bernard POTTIER, Ministre plénipotentiaire

Chancellerie Premier Conseiller : M. Rémy PERRAUD

8b, boulevard Joseph II L - 1840 LUXEMBOURG Tél. : 45 72 71 - Fax. : 45 72 71 227

Conseiller de coopération et d'action culturelle: Catherine CROSNIER

M. Mathieu Duchêne *Attaché culturel* – Mme Sandrine Devaux, *représentante du Service Culturel à l'Institut Pierre Werner*; Mme Anne-Marie EWEN *Responsable du service étudiant*

34A, rue Philippe II L - 2012 LUXEMBOURG Tél. : 46 21 66 - Fax. : 47 30 57

*

* *

Rencontre avec Monsieur Gérard NICOLET, Consul de France à Luxembourg

Le 29 janvier 2007 le président et le secrétaire général de l'association ont accueilli, lors d'un déjeuner à la Banque européenne d'investissement, Monsieur Gérard NICOLET, Consul de France à Luxembourg.

Cette rencontre a permis un échange constructif et chaleureux sur les thèmes chers à l'AFFIL et à ses adhérents mais surtout une prise de conscience de la réalité française au Luxembourg au-delà de la sphère trop souvent confinée des institutions. La communauté française résidente au Luxembourg a connu une forte augmentation ces dernières années, passant de 13.000 personnes en 1997 à près de 30.000 en 2006 (dont 23.000 inscriptions en cours de validité sur le registre des Français tenu par le Consulat). Elle occupe désormais la 2^{ème} place (après les Portugais) des communautés étrangères au Grand-duché. Avec les 62.000 frontaliers venant travailler au Luxembourg, nos compatriotes y prennent, durant la journée, la 1^{ère} place des communautés étrangères.

Les associations sont des lieux de rencontre, de dialogue, d'échange et de solidarité. Quelles que soient leurs raisons d'être (vocation culturelle, amitiés professionnelles, entraide, loisirs, entretien du souvenir, etc...), elles sont une source d'enrichissement personnel pour chacun de leurs membres. Je ne saurais donc trop vous encourager à rejoindre leurs rangs. La communauté française au Grand-duché est une communauté heureuse mais elle a aussi ses soucis, ses problèmes auxquels mes collaborateurs et moi-même sommes attentifs. Bien intégrée, elle contribue utilement à la prospérité de ce pays et à ses bonnes relations avec le nôtre. Nous pouvons être fiers à une époque où la France a tant besoin de l'activité de ses nationaux à l'étranger. Je me réjouis tout particulièrement de l'occasion qui m'est offerte de saluer les membres de l'AFFIL ainsi que nos compatriotes qui assurent la présence et le rayonnement de la France au sein des institutions européennes.

Gérard Nicolet, Consul de France

Consulat de France- 8b, Boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg

Adresse postale : B.P. 359 à L-2013 Luxembourg

Téléphone: Pour privilégier la réception du public durant la matinée (sans rendez-vous), il est recommandé, sauf en cas d'urgence, de téléphoner aux services l'après-midi. Il est possible d'être reçu sur rendez-vous l'après midi.

- Standard : [352] 45.73.72.1
- Inscriptions sur le registre des Français établis hors de France, passeports, cartes d'identité:
45.73.72.235 ou 45.73.72.236 ou 45.73.72.237
- Affaires militaires, nationalité : 45.73.72.237
- Etat civil : 45.73.72.243
- Bourses scolaires :45.73.72.240
- Comptabilité, Pensions : 45.73.72.230 ou 45.73.72.230

Télécopie : (352) 45.73.72.244 Adresse électronique : ecrire@consulfrance-luxembourg.org

Post scriptum : *l'attention de nos membres est attirée sur le fait que les services de l'Ambassade et du consulat sont séparés et que pour toutes les questions relatives à l'état civil, aux bourses et aux élections, il faut contacter le Consulat directement, et non l'Ambassade.*